RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 12191
Numéro SIREN : 408 861 102
Nom ou dénomination : ABCD

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2020 sous le numéro de dépôt 114437

Copie certifiée conforme à l'originale 16/10/20

ABCD
Société par action simplifiée
Capital social : 8.000€
6 boulevard de Strasbourg, 75010 Paris
408 861 102 RCS Paris
(la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 16 OCTOBRE 2020

Le 16 octobre 2020 à 10 heures,

la société CALIA CONSEIL (société par actions simplifiée, au capital social de 55.825€, dont le siège social est sis 24 rue Michal, 75013 Paris, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris, sous le numéro 493 418 610, représentée par M. Robert Picard), associée unique de la Société (l'« **Associé Unique** »),

a pris les décisions suivantes :

- Prise d'acte de la démission de M. Pierre FRANQUEVILLE de ses fonctions de président de la Société ;
- Nomination de HANNIBAL BARCA GROUPE en qualité de Président de la Société ;
- Approbation du nantissement de 500 actions de la Société au profit de la SOCIETE GENERALE et agrément ; et
- Pouvoirs.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique,

connaissance prise de la lettre de démission de M. Pierre FRANQUEVILLE de ses fonctions de président de la Société, avec effet immédiat,

prend acte de la démission de M. Pierre Franqueville de ses fonctions de président de la Société.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique,

compte tenu de la première décision,

décide de nommer, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, HANNIBAL BARCA GROUPE (société à responsabilité limitée au capital de 2.666.537 euros dont le siège social est situé 24 rue Michal, 75013 Paris, immatriculée sous le numéro 824 443 964 RCS Paris) en qualité de président de la Société,

HANNIBAL BARCA GROUPE ne percevra pas de rémunération pour l'exercice de ses fonctions mais aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement engagés dans l'exercice de son mandat, sur présentation de justificatifs ;

HANNIBAL BARCA GROUPE déclare (a) accepter les fonctions de président de la Société et (b) qu'elle ne fait l'objet d'aucune mesure ni incompatibilité susceptible de lui interdire l'exercice de ces fonctions et (c) qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur et les statuts de la Société pour l'exercice de ses fonctions

ABCD
Société par action simplifiée
Capital social : 8.000€
6 boulevard de Strasbourg, 75010 Paris
408 861 102 RCS Paris
(la « **Société** »)

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique,

Connaissance prise du projet de nantissement de l'intégralité des actions figurant sur son compte-titres dans les comptes d'actionnaires de la Société, au profit de la SOCIETE GENERALE,

autorise, le nantissement de son compte-titre dans les livres de la Société au profit de la SOCIETE GENERALE,

décide d'agréer par avance la SOCIETE GENERALE ou tout adjudicataire des actions nanties en qualité de nouvel actionnaire en cas de mise en jeu dudit nantissement de compte-titres.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

CALIA CONSEIL
Associé Unique
Par Robert Picard

HANNIBAL BARCA GROUPE
Par Robert Picard
« *Bon pour acceptation des fonctions de président d'ABCD* »

Bon pour acceptation des fonctions de président d'ABCD